



Litige avec société de cours particuliers

Par **Lennox**, le **27/01/2009** à **18:53**

Haute-Garonne, Le 27/01/2009 18:50

Bonjour ou plutôt bonsoir!

J'ai un petit problème...Il y a quelques temps, j'ai contacté par téléphone une entreprise de cours particuliers pour faire un devis pour des cours. Cette entreprise m'a expliqué son mode de fonctionnement, toujours par téléphone, et m'a envoyé par mail un test à soumettre à l'élève pour évaluer son mode d'apprentissage.

Cette société m'a ensuite soumis le montant du devis, 600€ pour 12 cours. Je leur ai répondu que je n'étais pas intéressée, à la suite de quoi, ils m'ont réclamé 30€ pour le test de l'élève.

La personne n'avait absolument pas mentionné que le test était payant.

Je n'ai absolument rien signé, rien acceptée, tous les échanges ont eu lieu par mail et téléphone, aujourd'hui, ils me relancent très régulièrement pour que je "régularise ma situation" sans pour autant m'avoir envoyé de facture....

Ont-ils le droit de me réclamer cette somme ?

Merci d'avance pour votre aide....

Bonne soirée!